

SCHÉMA DES OUTILS ET PROCESSUS DE RECONNAISSANCE ET DE VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

ETAPE 1

Pour aider à décrire et à
savoir transcrire son
expérience bénévole en
termes de compétences

Le portefeuille de compétences

ETAPE 2

Pour attester de la maîtrise de ces
compétences par une validation de la
part de son association

Les carnets, passeports et livrets
associatifs
ou
Youthpass et Europass

ETAPE 3

**Ces outils peuvent être utilisés pour valoriser son
expérience:**

- Dans son association ou une autre
- Au collège, à travers le livret personnel de compétences
- À l'université, à travers des crédits ECTS ou des unités libres
- À travers une validation des acquis de l'expérience
- Dans le parcours professionnel, à travers son CV